

- ACADÉMIE -

FORMATION
EN LIGNE

SECOURISME
ET RCR



SAINTE + BERNARD

PLAN DE FORMATION

Prévention générale et prévention des infections

DÉTAILS DE LA FORMATION

MODE D'APPRENTISSAGE : Formation en ligne à l'aide d'un module interactif sur plateforme web.

TEMPS CONSACRÉ :

Cours :	1.5 heures
Laboratoire et/ou travaux pratiques :	0 heure
Travail personnel :	0 heure

CRÉDITS : 1.5 heures de formations

FORMATION VALIDE POUR UNE PÉRIODE DE : 2 ans

PLAGE HORAIRE : Cours en ligne : 7 jours sur 7, 24h sur 24

Il se peut que les leçons soient temporairement indisponibles lors de votre formation. Une note sera affichée sur la page principale du site www.academiesb.com et/ou vous recevrez un courriel à cet effet.

LIEN DE LA FORMATION : <https://academiesb.com/formation/prevention-et-prevention-des-infections/>

COORDONNÉES, DISPONIBILITÉS ET SOUTIEN TECHNIQUE :

Messenger : m.me/AcademieSB
Courriel : info@academiesb.com
Téléphone : 1-866-691-0911

DISPONIBILITÉS : 7 jours sur 7, 24h sur 24

Veuillez prendre note qu'une réponse vous sera transmise dans les 48h ouvrables à la suite de la réception de votre message.

SOMMAIRE

1 DESCRIPTION DU COURS 4

- 1.1 INTRODUCTION 4
- 1.2 OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS 4
- 1.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS 4
- 1.4 APPROCHE PÉDAGOGIQUE 4
- 1.5 ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE 5
- 1.6 ENCADREMENT 6

2 CONTENUS ET ACTIVITÉS 6

- 2.1 LISTE DES CONTENUES ET ACTIVITÉS 6
- 2.2 INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LES CONTENUES ET ACTIVITÉS 7
 - 2.2.1 LA PRÉVENTION 7

3 ÉVALUATION ET RÉSULTATS 8

- 3.1 LISTE DES ÉVALUATIONS SOMMATIVES ET FORMATIVES 8
- 3.2 INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LES ÉVALUATIONS SOMMATIVES 8
 - 3.2.1 LA PRÉVENTION 8
- 3.3 BARÈME DE CONVERSION 9
- 3.4 GESTION DES ÉCHÉANCES 10
- 3.5 ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL 10
- 3.6 ORDINATEUR PORTATIF ET EXIGENCE LOGICIELS 10
- 3.7 ÉVALUATION DE L'ACADÉMIE SAINT-BERNARD 11

4 MATÉRIEL DIDACTIQUE 11

5 MÉDIAGRAPHIE ET ANNEXES 11

1 DESCRIPTION DU COURS

1.1 INTRODUCTION

Lors d'une situation d'urgence, il est du devoir de tout citoyen de savoir comment agir et savoir quoi faire afin de se protéger contre les différents pathogènes présents et pouvant être transmis d'un individu à un autre. Les leçons de cette formation de **Prévention générale et prévention des infections** pourront être adaptées à votre milieu de travail et sociales.

Cette formation vous permettra d'assurer que chaque individu se retrouve en sécurité dans un milieu sain et sécuritaire.

Toutes personnes, principalement celles travaillantes ou voulant travailler avec le public devraient obligatoirement suivre une formation de prévention d'une durée de 2.5 heures. Chaque certification émise est valide pour une période de 2 ans.

1.2 OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Cette formation a pour objectif d'apprendre à appliquer les différentes techniques de prévention à l'application des premiers soins d'urgence selon les dernières normes en vigueur. Cette formation traitera de la prévention générale ainsi que de la prévention des infections.

1.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS

Le cours de **Prévention générale et prévention des infections** permet aux candidats de :

- Se référer à la section 2.2 Informations détaillées sur les contenues et activités.

1.4 APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Résolution active sur la formation active alternative théorique, réflexion, mises en situation concrètes et actives et simulation de situation médicale d'urgence. La formation privilégie aussi une approche pédagogique inductive. Chaque leçon débute avec un exercice ou une mise en situation pour un candidat en situation de décision, de gestion ou d'action. Cette première partie soulève bien souvent des questions qui sont ensuite éclairées dans la deuxième partie de formation par une leçon. Les notions théoriques de gestion de l'urgence médicale seront présentées à chaque leçon. Ces leçons s'inspirent des réalités du terrain,

rencontrées par les formateurs de l'Académie Saint-Bernard, tous professionnels de la santé. Les séances de formation en ligne se dérouleront de la manière suivante:

- Expositions des éléments de compétences à maîtriser;
- Présentation via le module interactif en ligne du site web;
- Démonstration sur mannequin;
- Questionnaires d'évaluation confirmant la maîtrise des différentes théories;
- Exercice et mise en situation à assimiler;
- Pratique à domicile et apport théorique simultanée.

IMPORTANT :

La liste des activités d'apprentissage et d'évaluations qui seront utilisées durant la formation apparaît dans le tableau de la section 2.1 Liste des contenues et activité.

1.5 ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lectures obligatoires : Aucune lecture obligatoire n'est nécessaire préalablement à la formation. Des bibliographies précises et des lectures provenant de sources additionnelles vous seront proposées afin de vous permettre d'assimiler les concepts en lien avec la matière.

<https://academiesb.com/bibliographie/>

Présentations via le module interactif de notre plateforme web : Afin d'expliquer la matière, une série de présentations interactives ont été préparées afin de cibler et de comprendre les principaux concepts.

Exercices pratiques : Des exercices pratiques, des mises en situation et des simulations permettront de mettre en application, dans des contextes spécifiques, les concepts théoriques du cours et de vous mettre en situation concrète d'analyse et de raisonnement stratégique.

1.6 ENCADREMENT

Tout au long de votre formation, vous pouvez communiquer avec l'Académie Saint-Bernard par courriel, par téléphone ou via Facebook Messenger. Toutefois, le moyen de communication privilégié est le courriel (pour assurer que tous les participants ont accès à la même information et éviter un dédoublement des réponses de la part de l'Académie).

L'Académie Saint-Bernard lit tous les messages. Les questions ne seront pas traitées instantanément; vous recevrez une réponse dans un délai de 48 heures ouvrables.

2 CONTENUS ET ACTIVITÉS

2.1 LISTE DES CONTENUES ET ACTIVITÉS

LA PRÉVENTION	
Titre de la leçon	Durée (en minutes)
MODULE 1 – LA PRÉVENTION GÉNÉRALE	27
QUESTIONNAIRE 1 – LA PRÉVENTION GÉNÉRALE	8
MODULE 2 – LA PRÉVENTION DES INFECTIONS	21
QUESTIONNAIRE 2 – LA PRÉVENTION DES INFECTIONS	19
NOMBRE DE MINUTES TOTALES DE FORMATION	(75)
1 PÉRIODE DE PAUSE RECOMMANDÉE	(15)

IMPORTANT :

Prendre note que la durée de leçons peut différer d'un candidat à l'autre dû à la capacité du lecteur d'intégrer les différents théorèmes et contenus enseignés.

2.2 INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LES CONTENUES ET ACTIVITÉS

2.2.1 LA PRÉVENTION

2.2.1.1 Module 1 – La prévention générale

Objectifs spécifiques :

- Apprendre à reconnaître les dangers et les bonnes habitudes de vies a adopté afin de prévenir les traumatismes;
- Apprendre les bonnes attitudes de vies a adopté afin de prévenir les maladies chroniques;
- Apprendre à reconnaître les dangers et les bonnes habitudes de vies a adopté afin de prévenir les incendies;
- Conscientiser le candidat aux bienfaits des formations et de ses rappels;
- Apprendre à reconnaître les facteurs de risques et les bonnes habitudes de vies a adopté afin de prévenir les crises d’asthme;
- Apprendre à reconnaître les facteurs de risques et les bonnes habitudes de vies a adopté afin de prévenir les réactions allergiques;
- Apprendre les bonnes habitudes de vies a adopté afin de prévenir les ITS (Infection Transmises Sexuellement);
- Apprendre les bonnes techniques de prévention lors des premiers soins.

2.2.1.2 Module 2 – La prévention des infections

Objectifs spécifiques :

- Apprendre les diverses fonctions des microbes;
- Apprendre à reconnaître les différences entre les virus et les bactéries;
- Apprendre à identifier les différents types de transmissions;
- Connaître les différents facteurs de risques pouvant mener à une infection;
- Apprendre les différentes actions pouvant prévenir les infections;
- Connaître les différents types d’immunisations existants;
- Apprendre les démarches à suivre lors d’un contact accidentel à certains liquides biologiques.

3 ÉVALUATION ET RÉSULTATS

3.1 LISTE DES ÉVALUATIONS SOMMATIVES ET FORMATIVES

LA PRÉVENTION		
TITRE	MODE DE TRAVAIL	PONDÉRATION
Questionnaire 1 – La prévention générale	Individuel en ligne	50%
Questionnaire 2 – La prévention des infections	Individuel en ligne	50%

3.2 INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LES ÉVALUATIONS SOMMATIVES

3.2.1 LA PRÉVENTION

3.2.1.1 Questionnaire 1 – La prévention générale

- Date de remise : Vous disposez d'un maximum de 10 reprises
- Mode de travail : Individuel en ligne
- Pondération : 50%
- Remise de l'examen : Vous disposez d'une heure afin de compléter l'examen
- Directive de l'examen : Vous serez évalué à l'aide d'un examen à choix multiples. Le questionnaire confirmera que le candidat maîtrise les théories présentes dans la section de la prévention générale.
- Critère d'évaluation du questionnaire de l'introduction :
La note de passage est établie à 80%

3.2.1.2 Questionnaire 2 – La prévention des infections

- Date de remise : Vous disposez d'un maximum de 10 reprises
- Mode de travail : Individuel en ligne

Pondération : 50%

Remise de l'examen : Vous disposez d'une heure afin de compléter l'examen

Directive de l'examen : Vous serez évalué à l'aide d'un examen à choix multiples. Le questionnaire confirmera que le candidat maîtrise les théories présentes dans la section de la prévention des infections.

Critère d'évaluation du questionnaire de l'introduction :
La note de passage est établie à 80%

3.3 BARÈME DE CONVERSION

COTE	% MINIMUM	% MAXIMUM
A+	93	100
A	90	92.99
A-	87	89.99
B+	84	86.99
B	81	83.99
B-	78	80.99
C+	75	77.99
C	71	74.99
C-	68	70.99
D+	65	67.99
D	60	64.99
E	0	69.99

3.4 GESTION DES ÉCHÉANCES

À la suite de l'achat de votre ou de vos formations, vous disposez d'une durée raisonnable de 10 semaines afin de compléter votre ou vos formations. Une inactivité au compte d'une durée prolongée de plus de 10 semaines en résulte d'une mise en suspend temporaire du dossier du candidat. Afin de réactiver ce dernier, il est du devoir du candidat de rentrer en communication avec l'Académie Saint-Bernard afin de réactiver son dossier donnant accès à la ou aux formations achetée(s).

3.5 ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL

Les candidats en situation de handicap peuvent informer l'Académie Saint-Bernard au début de leur formation afin que des mesures d'accommodation puissent être mises en place par l'Académie telle une extension de l'échéance.

3.6 ORDINATEUR PORTATIF ET EXIGENCE LOGICIELS

Les candidats doivent disposer d'un ordinateur compatible avec l'environnement informatique de l'Académie Saint-Bernard pour pouvoir participer aux formations. Configuration logicielle minimale requise pour la compatibilité avec l'Académie Saint-Bernard :

Systeme operateur:

- Windows 8.1, 8, 7 ou Vista ou version ultérieure.

Navigateur:

- Internet Explorer 8.0 ou version ultérieure;
- Google Chrome;
- Firefox 3.5 ou version ultérieure;
- Safari 5 ou version ultérieure.

3.7 ÉVALUATION DE L'ACADÉMIE SAINT-BERNARD

Une évaluation sommative de la formation peut être effectuée en cours de formation. Cette évaluation sera confidentielle et uniquement consultée et par l'Académie Saint-Bernard afin de déterminer si la formule pédagogique est correcte et si certains ajustements s'imposent avant la fin de votre formation. À la suite de votre formation, l'Académie Saint-Bernard peut procéder à une évaluation de la formation afin de vérifier si la formule pédagogique a été appréciée. Veuillez noter que cette évaluation est confidentielle. Sur le site internet de l'Académie Saint-Bernard, un lien hypertexte est disponible afin que nous puissions faire part de vos commentaires :

info@academiesb.com

4 MATÉRIEL DIDACTIQUE

Aucun matériel didactique n'est obligatoire afin de suivre la formation.

5 MÉDIAGRAPHIE ET ANNEXES

Vous trouverez sur le site internet de l'Académie Saint-Bernard différents liens vous permettant d'approfondir vos connaissances en premiers secours :

<https://academiesb.com/bibliographie/>